

# Fleur Pellerin présente ses ambitions pour la modernisation du droit d'auteur en Europe

Fleur Pellerin a réuni le 12 janvier 2015 les acteurs de la culture afin de leur présenter son ambition et réaffirmer sa mobilisation pleine et entière pour le droit d'auteur et sa modernisation en Europe. La ministre a souligné l'importance des propositions faites en ce sens par le Professeur Sirinelli, qui lui remettait officiellement la version définitive de son rapport sur l'avenir du cadre européen en matière de droit d'auteur. La ministre a détaillé sa vision des quatre grandes priorités sur lesquelles l'Europe devrait se prononcer rapidement. Tout d'abord, la rémunération de la création et le statut des plateformes numériques. « Il est temps, comme le fait Pierre Sirinelli, de poser la question de l'adéquation du cadre juridique défini à la fin des années 1990, largement fondé sur l'exonération de responsabilité des plateformes. Le rôle prédominant joué par ces acteurs dans l'accès aux œuvres nous incite à réfléchir à leur régulation, à la définition d'obligations de loyauté et au réexamen de leur statut juridique » a affirmé la ministre. Le deuxième chantier est celui du respect effectif du droit d'auteur, et la lutte contre les sites illicites. « Nous ne pourrions accepter que les directives soient amendées sans que ce sujet ne soit traité ». La portabilité de l'accès aux œuvres audiovisuelles en Europe, dans le respect des règles de territorialité, et enfin l'accès au savoir et participation à la culture, par le développement prioritaire des licences plutôt que la prolifération de exceptions, sont les autres grands chantiers présentés. Un groupe de suivi rassemblant l'ensemble des professionnels intéressés a été constitué et tous les acteurs sont invités à participer fortement au débat qui s'ouvre au plan européen.

## **Notes de bas de page :**

1.